

Lisez Bien.

A l'occasion de certains articles écrits par ceux qui se disent les représentants officiels de la France dans ce pays, nous empruntons le passage suivant de *La Croix* de Paris et nous prions ces messieurs de vouloir bien en faire le sujet de leur méditation :

“ La nation française, représentée par les pouvoirs publics qu'on dit qu'elle s'est librement donnés, la nation française, arrachée au joug anglais par la miraculeuse épée de Jeanne d'Arc, fait aujourd'hui profession publique d'ignorer Dieu !

“ Ceux qui ont forgé la Constitution actuelle y avaient fait entrer un article ordonnant des *prières publiques* à certains jours. D'autres forgerons, qui se sont dits plus dégagés de préjugés, ont mis cet article sous leur imbécile pilon.

“ Il y avait dans notre marine le très antique usage d'honorer par des manifestations extérieures l'anniversaire de la mort du Rédempteur. Mais le Vendredi-Saint rappelait sans doute trop cruellement à la race de Judas comment ‘ Jésus, qui était venu pour sauver le monde, ’ fut vendu par le plus exécrable des traîtres. Et, brutalement, un ministre insensé a supprimé la coutume, toujours sous prétexte de liberté.

“ Il y avait des crucifix dans les écoles et dans les hôpitaux. Un préfet juif s'est trouvé pour les décrocher et les envoyer à la voirie !

“ Il y avait des croix dans tous les cimetières, de grandes croix dominant les autres, de grandes croix qui étendaient leurs bras comme des ailes protectrices sur les tombes oubliées, sur les tombes où l'on ne vient plus, sur les tombes ruinées par le temps, sur celles des pauvres, des miséreux, des ignorés qui dorment le dernier sommeil dans la fausse commune ! Ces croix ont été abattues ; les cimetières ont été pollués ! Et des manifestations infâ-